



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Un taux d'incidence régional en stagnation

Une stabilité semble apparaître depuis quelques jours concernant l'incidence. Elle est de 30,85 nouveaux cas pour 100 000 habitants (contre 32,48 lors du dernier point de situation), soit une baisse de 5,5% par rapport à la semaine dernière. La Normandie continue de présenter le plus faible taux du territoire. Cependant, alors que les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados continuent de présenter les taux d'incidence les plus faibles (moins de 21 nouveaux cas pour 100 000 habitants), une légère augmentation est observée dans la Seine-Maritime (+1,8% en une semaine).

Normandie : - 5,5 % (taux d'incidence SPF du 19/09 au 26/09 : 30,8)

Calvados : - 15,8 % (taux d'incidence SPF du 19/09 au 26/09 : 20,8)

Eure : - 1,4 % (taux d'incidence SPF du 19/09 au 26/09 : 36,1)

Manche : - 23,9 % (taux d'incidence SPF du 19/09 au 26/09 : 17,5)

Orne : - 17,7% (taux d'incidence SPF du 19/09 au 26/09 : 18,4)

Seine-Maritime : +1,8 % (taux d'incidence SPF du 19/09 au 26/09 : 41,9)

Si la situation est contenue dans la région et fait écho au bon taux de vaccination des Normands, le virus continue de circuler. L'incidence, en baisse depuis plusieurs semaines, stagne désormais dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Il faut donc rester vigilants et rappeler le **respect indispensable des gestes barrières**, notamment en présence de personnes fragiles ou en cas d'interaction avec plusieurs personnes dans des lieux clos : port du masque, lavage des mains, limitation des interactions sociales, **aération régulière des locaux**.

Une baisse continue de l'activité hospitalière

Au 27 Septembre, 333 personnes hospitalisées (contre 359 la semaine dernière) sont atteintes de la COVID-19 dont 33 en réanimation (contre 38 lors du dernier point de situation). Les hospitalisations conventionnelles (4 nouvelles entrées par jour en moyenne) ainsi que les réanimations (1 entrée par jour en moyenne) sont en baisse.

Un taux de positivité stable

Entre le 19 et le 25 Septembre, 122 466 personnes ont été testées dont 1 019 (1 073 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif.

Au moindre doute, en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou si l'on est cas contact (même asymptomatique), se faire tester reste essentiel pour casser le plus rapidement possible les chaînes de contamination, en permettant le repérage précoce des cas Covid+ et leur mise à l'abri, tout en limitant les risques de transmission. En plus de l'offre pérenne de dépistage proposée par les laboratoires et les professionnels de santé (pharmacies et infirmiers), des opérations ponctuelles de dépistage sont organisées sur tout le territoire, à retrouver sur le site Internet de l'ARS : [Coronavirus COVID-19 : où se faire tester en Normandie ? | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

VACCINATION

La Normandie poursuit son excellente dynamique sur la vaccination

Au 26 septembre, 2 662 318 personnes ont reçu au moins une dose et 2 577 441 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet. Au total, ce sont 5 077 545 injections qui ont été réalisées. Au 19 septembre (Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS), 84,8 % des Normands éligibles ont reçu au moins une dose et 82,1 % sont complètement vaccinés.

La campagne de rappel vaccinal a débuté

Tous les 65 ans et plus sont concernés par l'administration d'une dose de rappel pour maintenir leur protection vaccinale, de même que toutes les personnes ayant été vaccinées en Janssen. Se faire administrer le rappel dès qu'on est éligible, c'est se protéger.

Dans le détail, les conditions du rappel vaccinal sont les suivantes:

- 6 mois après la dernière injection du schéma initial :
 - Les résidents des EHPAD et des USLD ;
 - Les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ;
 - Les personnes à très haut risque de forme grave ;
 - Les personnes atteintes de comorbidité(s) ;
 - Les personnes sévèrement immunodéprimées.
- 4 semaines après la dernière injection du schéma initial :
 - Les personnes ayant reçu le vaccin Janssen.

Pour tous ces publics (hors résidents des EHPAD et des USLD pour qui la campagne de rappel a débuté le 13 septembre directement au sein des établissements), les prises de rendez-vous sont ouvertes depuis fin août et les rappels ont commencé le 1^{er} septembre. **La vaccination est possible en centre de vaccination ou auprès d'un professionnel de ville (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme).**



La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

	 Mon âge	 Ma situation	 Moderna	 Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	<p>J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité →</p> <p>Dans toutes les autres situations →</p>	<p style="text-align: center;">✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p style="text-align: center;">✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
18 à 64 ans inclus	<p>J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen →</p> <p>J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité →</p> <p>Dans toutes les autres situations →</p>	<p style="text-align: center;">✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p style="text-align: center;">✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
65 ans et plus	<p>Quelle que soit ma situation →</p>	<p style="text-align: center;">✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p style="text-align: center;">✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin • Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD) 	

• Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
 • Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19


version : 21 septembre 2021

Un accès toujours facilité à la vaccination

Pour faciliter l'accès à la vaccination et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture vaccinale, de nombreux dispositifs sont toujours déployés sur l'ensemble du territoire. Centres, officines, cabinets, santé au travail, opérations d'« aller-vers »... des possibilités existent pour être vacciné au plus près de chez soi.

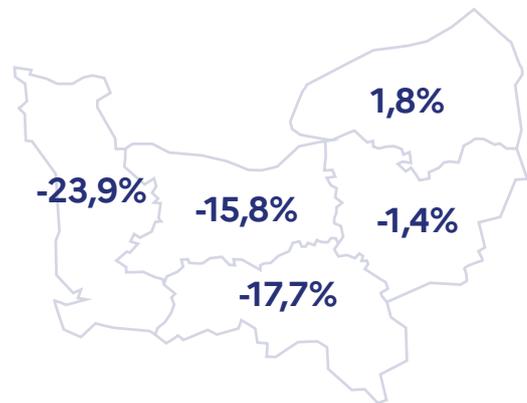
- Pour prendre rendez-vous en centre de vaccination : via www.sante.fr, ou par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert, de 6h à 22h 7/7.
- Pour connaître les opérations « aller-vers », **rendez-vous sur le site internet de l'ARS** : centres de vaccination mobiles ou éphémères dans les communes rurales, centres-villes et quartiers... Les organisateurs et collectivités communiquent localement sur les dates et lieux de ces opérations.

CIRCULATION DU VIRUS

- Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

- Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)



- Nombre de reproduction effectif (R0)



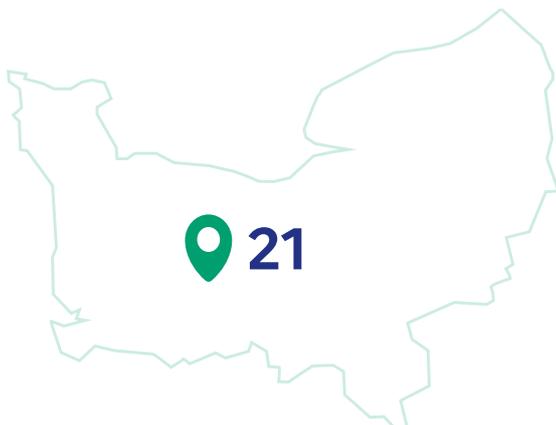
* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

- Variants

A noter : de nouvelles modalités de suivi et de criblage, autour des mutations significatives et non plus des variants sont en cours de déploiement. Les mutations recherchées dans un premier temps seront « E484K », « 484Q » et « L452R ».

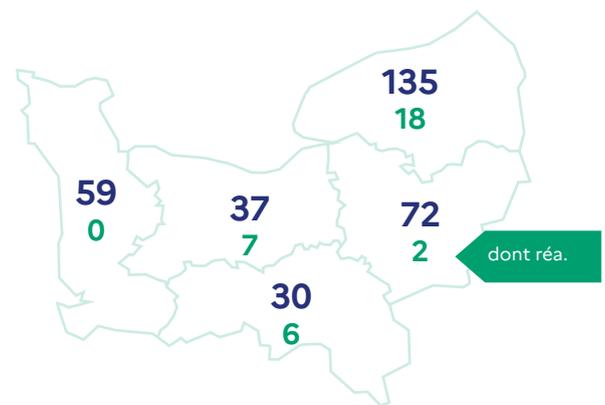
Plus d'infos sur le suivi des variants : [cliquez ici](#).

- Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	21	5	-	-	8	4	4	-
Calvados	3	1	-	-	-	1	1	-
Eure	8	-	-	-	4	2	2	-
Manche	2	-	-	-	1	-	1	-
Orne	1	1	-	-	-	-	-	-
Seine-Maritime	7	3	-	-	3	1	-	-

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 27.09.2021



• Taux d'occupation



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale



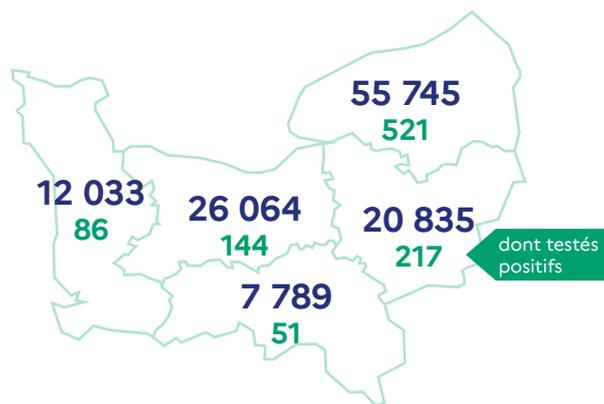
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

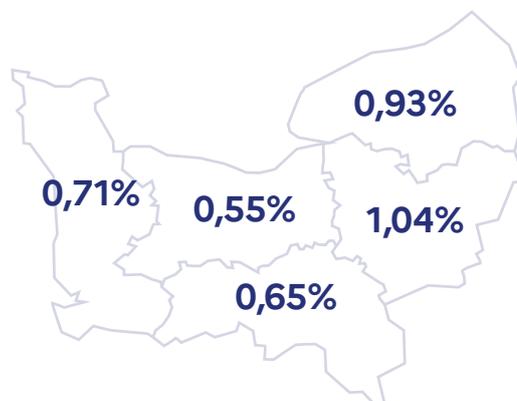
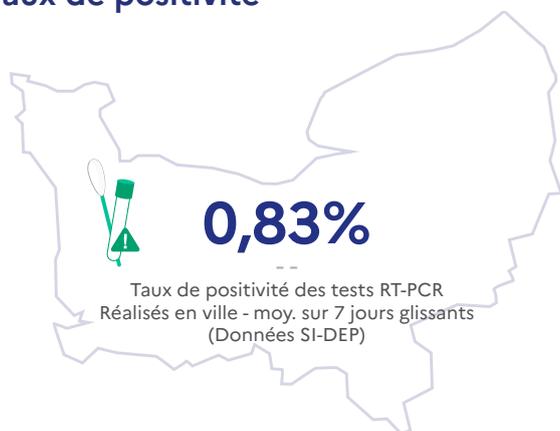
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	333	33	15 548	3 521
Calvados	37	7	2 940	640
Eure	72	2	2 047	508
Manche	59	-	1 620	392
Orne	30	6	1 784	361
Seine-Maritime	135	18	7 157	1 620

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 460 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



• Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

VACCINATION au 26.09.2021



2 662 318
primo injections

2 577 441
vaccinations complètes

Au 19 sept. 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS

82,1%
des Normands éligibles
complètement vaccinés

84,8%
des Normands éligibles
primo vaccinés